

# Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

**Public visé :** Tout salarié souhaitant devenir SST au sein de son entreprise ou d'un établissement tiers dans lequel il intervient.

**Durée :** 2 jours

**Heures :** 14 h

**Effectifs :** 10

**Délai accès :** 3 mois

**Prix :** 210 € / pers.

**Code CPF :** 72134

**Désignation CPF :** Sauveteur Secouriste de Travail (SST)

**Accessibilité :** Locaux accessible aux personnes en situations d'handicap. Pour toute demande particulière, nous contacter

## Apprenez la prévention en milieu professionnel ainsi que les gestes de premiers secours pour intervenir efficacement en cas d'urgence sur votre lieu de travail.

### OBJECTIFS

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

### MATERIEL

Tenue vestimentaire : prévoir une tenue décontractée afin de ne pas être gêné par les mises en situation pratique effectuées au sol.

### DÉOUCHÉS

Sans objet

### ÉQUIVALENCES

Sans objet

### SPÉCIALITÉ

Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance

### SANCTIONS VISÉES

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail d'une durée de 24 mois

### MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

2 salles de formation climatisées de 25 m<sup>2</sup> Tableau blanc, vidéo projecteur Support de cours SST (EDISER) Mannequins adulte, enfant, nourrisson, Défibrillateur de formation avec accessoires Kit de maquillage et trousse de secours Plan d'intervention INRS avec pictogrammes 3 formateurs expérimentés, titulaire du certificat de formateur SST en cours de validité.

### QUALIFICATION DE L'INTERVENANT

Formateur spécialisé en sécurité incendie et/ou détenteur d'une qualification SST

### MODALITÉS

Mise en situation Cas concret Quizz

## Programme

Domaine de compétences 1 : être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail 1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Etre capable de réaliser une protection adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Etre capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

3. Etre capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Dans le cadre de manifestation de plusieurs signes, être capable de définir l'ordre de priorité des actions recherche
- Etre capable d'associer aux signes décelés les résultats à atteindre et de les prioriser

4. Etre capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

- Etre capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- Etre capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Le cas échéant, être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon les critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
- Etre capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

5. Etre capable de secourir la victime de manière appropriée

- Etre capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la victime pour obtenir le résultat à atteindre
- Etre capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- Etre capable de vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés

Domaine de compétences 2 : être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise 6. Etre capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Etre capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
- Etre capable de situer le SST en tant qu'acteur de la prévention

7. Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Etre capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Etre capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses

8. Etre capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

- Etre capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Etre capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre